REVUE TRIMESTRIELLE DES SCIENCES SOCIALES

RSS-PASRES

13ème Année - Numéro 43 juillet - décembre 2025



Venance Kouamé GOORÉ : *Les Famafoue : un sous-groupe Baoulé-Alanguira en pays Yowlé 1735-1765* 3

IBRAHIMOU HAMADOU, SALI : *L'alimentation des joueurs et la défaillance des clubs de la ligue régionale de football de l'Extrême-Nord au Cameroun entre 2014 et 2024* 17

Yah Zaynab KONÉ : *l'islam en otage dans le scandale mondiale : le terrorisme Islamique quel paradoxe ?* 33

KOUADIO Yao Auguste : *Zone franc : mutation d'une zone monétaire sous le dicktat des ex-colonies de la France* 44

Martine ZONGO, Joseph KI-ZERBO : *Stratégies de motivation des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de soutiens de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou, Burkina Faso* 60

Mail : rsspasres@gmail.com ISSN 2311-5890

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

PASRES
Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique

CSRS
Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire

RSS-PASRES

REVUE DES SCIENCES SOCIALES

PROGRAMME D'APPUI STRATEGIQUE A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

COMITE DE PILOTAGE

Président : KATI-COULIBALY Séraphin, Université Félix Houphouët-Boigny

Vice-président : Marcel TANNER, Institut Tropical Suisse

Vice-président délégué : BONFOH Bassirou, Centre Suisse de Recherches Scientifiques

Membres : TRAORE Seydou, FISDES
HOEGAH Théodore, Représentant du Secteur Privé

Observateurs : BIAKA Zasseli Ignace, Président du Conseil Scientifique
SANGARE Yaya, Secrétaire Exécutif, secrétaire de séance

COMITE SCIENTIFIQUE

- AKA-EVY Jean-Louis, professeur titulaire, Université Marian Ngouabi de Brazzaville
- AKAPKO Yaovi, professeur titulaire, Université de Lomé
- AKINDES Francis, Professeur titulaire, Collège de France, Université Alassane Ouattara de Bouaké
- BANCOLE Alexis, Maître de Conférences, Université d'Abomey Calavi
- BIAKA Zasseli, professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan
- BONGO-PASI M. Sangol, Professeur titulaire, Université de Kinshasa
- DIAGNE-MBENGUE Ramatoulaye, professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop de Dakar
- HOUNSOUNON-TOLIN Paulin , Maître de conférences, Université d'Abomey Calavi
- KONE Cyrille B., Professeur titulaire, Université de Ouagadougou
- NIAMKEY Koffi, professeur titulaire, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan
- POAME Lazare, professeur titulaire, membre associé de l'Académie Royale de Belgique, Université Alassane Ouattara de Bouaké
- QUASHIE Maryse Adjo, Maître de Conférences, Université de Lomé
- SAWADOGO Mahamadé, professeur titulaire, Université de Ouagadougou

COMITE DE LECTURE
- Professeur ANOH Paul, Géographie, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr GNABRO Gaston, Maître de Conférence, Géographie, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
- Dr NASSA Dabié Axel, Maître de Conférence, Géographie, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Professeur BADINI Amadé, Philosophie, Université de Ouagadougou (Burkina Faso)
- Professeur KOUASSI Kpa Raoul, Philosophie, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Professeur N'DOUBA François, Psychologie, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr De Chacus Sylvie, Maître de Conférence, Psychologie, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- Professeur IBO GUEHI Jonas, Socio-histoire, Université Nangui ABROGOUA (Côte d'Ivoire)
- Professeur OUATTARA Tiorna, Histoire, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Professeur EKANZA Simon Pierre, Histoire, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Professeur ALLOU Kouamé René, Histoire, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Prof GNABELY Yao Roch, Sociologie, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr TOSSOU Cocou, Maître de Conférence, Sociologie, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)

COMITE DE REDACTION
- Dr OUATTARA Lhaur-Yaigaiba Annette, Sociologie, Rédacteur en Chef, Université Nangui ABROGOUA
- Dr DAYORO Arnaud Kévin, Sociologie, Rédacteur en chef adjoint, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr YAO KOUAME, Philosophie, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr KONIN Sévérin, Histoire, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr ABOYA Narcisse, Géographie, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr KRA Kouakou Appoh Enoc, Linguistique, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr YAPO Ludovic, Lettres Modernes, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr N'Dri Eugène, Psychologie, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication
Professeur BIAKA Zasseli Ignace

ADMINISTRATION
Secrétaraire Exécutif du PASRES,
Centre Suisse de Recherches Scientifiques, KM 17, ADIOPODOUME sur la route de DABOU.
Tél : (225) 23 47 28 29;
Fax : (225) 23 45 12 11;
01 BP 1303 ABIDJAN 01
yayasangci@yahoo.fr

SOMMAIRE

Venance Kouamé GOORÉ : *Les Famafoue : un sous-groupe Baoulé-Alanguira en pays Yowlé 1735-1765* 3

IBRAHIMOU HAMADOU, SALI : *L'alimentation des joueurs et la défaillance des clubs de la ligue régionale de football de l'Extrême-Nord au Cameroun entre 2014 et 2024* ….....… 17

Yah Zaynab KONÉ : *l'islam en otage dans le scandale mondiale : le terrorisme Islamique quel paradoxe ?* 33

KOUADIO Yao Auguste : *Zone franc : mutation d'une zone monétaire sous le dicktat des ex-colonies de la France* 44

Martine ZONGO, Joseph KI-ZERBO : *Stratégies de motivation des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de soutiens de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou, Burkina Faso* 60

LES FAMAFOUE : UN SOUS-GROUPE BAOULE-ALANGUIRA EN PAYS YOWLE 1735-1765

THE FAMAFOUE : A BAOULE-ALANGUIRA SUBGROUP IN YÔWLÊ COUNTRIES 1735-1765

Venance Kouamé GOORÉ*

Résumé :
Le présent article étudie un sous-groupe baoulé-Alanguira, les Famafouè en pays yôwlê. Le choix de cette étude est guidé par une motivation personnelle et scientifique.
D'abord, il s'agit de connaître l'origine des Famafouè, les étapes de leur migration et les relations qui existaient entre ces derniers et les Namanlé, propriétaires terriens. Au niveau scientifique ce travail participe à la connaissance des peuples sans écriture.
Cette étude s'appuie sur une méthode quantitative, fondée sur la collecte et l'exploitation de données recueillies à partir des enquêtes de terrain et de prise de notes dans les bibliothèques et les centres de documentation. Ces données collectées sont traitées et soumises à un recoupement afin de déceler les informations vraies.
A partir de cette approche nous aboutissons aux résultats suivants : la migration des Famafouè en Côte d'Ivoire et en pays yôwlê à partir de 1735 à 1740, la mise en place des Famafouè en pays yôwlê 1740-1765, L'organisation sociopolitique et religieuse des famafouè à partir de 1765

Mots clés : Famafouè, Migration, Yôwlê, Alanguira, Installation.

Abstract :
This articles studies a Baoulé-Alanguira subgroup, the Famafouè in Yôwlê countries.
The choice of this study is guided by personal and scientific motivation.
First, it is a question of knowing the origin of the Famafouè, the stages of their migration and the relations which existed between the latter and Namanlé, owners terrons. At the scientific level, the work contributes to the knowledge of peoples without writing.
This study is based on a quantitative Method, based on the collection and exploitation of data collected from field surveys and notes in libraries and documentation centers. These collected data is processed and subject to overlap to detect true information.
From this approach, we end up to the following results : the migration of the Famafouè in Yôwlê countries from 1735 to 1740, the establishment of the Famafouè in Yôwlê countries 1740-1765 and the socio-political and religious organization of the Famafouè from 1765.

Keywords : Famafouè, Migration, Yôwlê, Alanguira, Installation.

* Docteur en Histoire - Côte d'Ivoire,
Email : gkouamevenance22@mail.com

INTRODUCTION

Les Famafouè sont un sous-groupe Baoulé Alanguira qui viennent Gold Coast actuel Ghana. Leur migration en Côte d'Ivoire remonte au XVIIIème siècle après la défaite de la confédération denkyira face à la confédération Ashanti à la bataille de Féyassé. Cette défaite du Denkyira à astreint plusieurs sous-groupes alanguira à s'installer en Côte d'Ivoire afin d'éviter les assassinats et les arrestations des dignitaires Ashanti. Un sous-groupe important traversa le massif forestier de Ouéllé puis le N'Zi au Nord de Bocanda et pénétra dans la savane qui s'étend au Sud du canton N'Gban. Les chefs de ce groupe créent un ensemble de campement auquel ils donnent le nom Agba Ongblessou. De ces campements, les Famafouè conduits par la famille Léti décide de migrer dans le pays yôwlê à partir des années 1735. R. K. (Allou, 2002, p. 713)

Cependant, comment le peuple Famafouè a-t-il évolué après sa migration et son installation en pays Yôwlê de 1735 en 1765 ?

La question principale qui soutient cette étude est de montrer la manière dont le peuple Famafouè s'est mis en place en pays yôwlê ?

Pour mener à bien cette étude, en absence de la documentation sur les Famafouè, nous nous sommes orientés vers la tradition orale pour recueillir les informations idoines. De ce fait, nous nous sommes rendus aussitôt dans les villages Famafouè précisément à Koubi, Dialè, et à Gbégbéssou pour des enquêtes. Ces enquêtes nous ont permis de collecter les renseignements importants sur les Famafouè. La seconde étape a été la recherche aux Archives Nationales de Côte d'Ivoire et de faire une recherche bibliographique composée d'ouvrages et de travaux universitaires sur la question. Toutes les données collectées ont été passées au peigne fin après avoir été traitées. À la suite de cela, nous avons procédé au recoupement ou croisement de ces deux catégories de sources d'informations afin d'en tirer le substrat nécessaire à notre argumentation.

Pour résoudre la question fondamentale posée par le sujet d'étude, nous avons fait appel à une approche pluridisciplinaire. Le cas échéant, nous avons eu recours à la Géographie qui nous a permis d'apprécier directement la réalité géographique sur le terrain, de cartographier certaines données géographiques à partir des informations obtenues et recoupées. Ces données nous ont permis de faire une carte qui sert à représenter et à localiser le pays yôwlê. La sociologie nous a permis d'expliquer les phénomènes sociaux et de comprendre la manière dont l'individu s'insère dans une société. L'anthropologie nous a permis de comprendre la variabilité d'une société dans le temps et dans l'espace. La collecte de tous ces travaux nous amène à bâtir cette étude autour de trois principaux axes. Tout d'abord il s'agira d'évoquer la migration des famafouè en pays yôwlê 1735-1740 et d'énumérer les sous-groupes Famafouè qui se sont déferlés en pays yôwlê. Ensuite ces travaux relateront la mise en place des Famafouè en pays yôwlê 1740-1765, et enfin mettront en exergue l'organisation sociopolitique et religieuse en pays yôwlê à partir de 1765.

1. La migration des Famafouè en pays yôwlê 1735-1740

Le désire de conquérir des terres fertiles et aurifiques, pousse les Baoulé-Alanguira à soumettre les peuples au centre de la Côte d'Ivoire dans la première moitié du XVIIIème siècle. C'est à juste titre que les Famafouè se déferlent en pays Yôwlê à partir de1735 ;

Le premier sous- groupe Alanguira, à s'installer dans le Yôwlê est le groupe « Léti ». A ce niveau, nous avons les points de vue diffèrent.

Selon Kouakou Kouamé François[1], Les Alanguira, après leur installation à Agba Ongblessou ou Agba Kpli, un sous-groupe, les Léti qui sont motivés par le besoin de terres fertiles et aurifères, se dirigent vers l'Ouest avec à leur tête Yao Ware. Ils quittèrent Agba Kpli vers 1735 et s'installèrent vers l'actuelle ville de Bouaflé et dans l'angle que forme le confluent du Bandama et de la Marahoué. Cette affirmation du patriarche Kouakou Kouamé François est confirmée par une étude menée par le ministère du plan et du développement.

Le professeur Allou Kouamé René quant à lui, parle de la migration des éléments du Denkyira (Alanguira). Migration survenue après la défaite du royaume Denkyira face à la confédération Ashanti, ainsi que des différents groupes Alanguira quand il dit ceci :

S'agissant des Yôwlê, leur origine Denkyira (Ghana) n'est plus à remettre en cause. Car tous les informateurs malgré leurs divergences d'opinions sont unanimes sur l'origine Ghanéenne des Yôwlê de souche Alanguira. Le réel problème était de savoir si les Yôwlê de souche Alanguira ont immigré en Côte d'Ivoire avant les Alanguira ou, ils sont venus avec eux. A. E. Yao (1984, p.137)
Concernant la date d'installation des Yôwlê sur leur site actuel, le professeur Allou Kouamé dit ceci :

Peu après 1735, les Agba quittent en masse leur ancien noyau de peuplement, Agba Onglessou, pour créer un autre presque continu le long du Nzi…. Des Alanguira, les futurs Yôwlê motivés par le besoin de terres fertiles et aurifères, se dirigent vers l'Ouest avec à leur tête Yao Ware. Ils s'installent dans l'angle que forme le confluent du Bandama et de la Marahoué. Les Yôwlê ont rencontré les autochtones Yonin-Yonin ou encore Namalé à qui, ils se sont imposés en leur attribuant le nom Kangabonou (esclaves de la forêt ou de la brousse). Ces derniers aujourd'hui, ajoute-il, parlent un dialecte apparenté au Gouro, tandis que les Yôwlê de souche Alanguira, les Nwanyo (ce terme signifie ''je dis'' en wawolé) parlent wawolé. R. K. Allou, (2002, pp.741-742)

Les yôwlê dont parle le professeur sont en effet les sous-groupes baoulé qui se sont déferlés au confluent du Bandama blanc et le Bandama rouge (la Marahoué) appelé plus tard pays yôwlê. Parmi ces sous-groupes figurent les Famafouè. Ceux-ci ont été accueillis et installés par les Namanlé qui sont les propriétaires du territoire yôwlê.

Partant de cette date nous pouvons admettre avec réserve que c'est certainement à cette date que les Alanguira ont commencé à s'étendre dans l'espace Baoulé. Or l'année 1735, est considérée par Kouakou Kouamé François comme la date à laquelle les Léti (sous-groupe Alanguira) s'établissent entre les deux Bandama. A ce sujet le patriarche N'Guessan Yao Séraphin dit ceci :

> « Nous les Léti nous sommes les premiers à s'installer dans le yôwlê précisément à Bouaflé, quelques années après nous sommes suivi par les Assakla, les Adjéblénou, les Abouakro, et par plusieurs autres groupes. Nous sommes au nombre de 8 groupes qui formons les Yôwlê-Alanguira ». [2]

Or la date 1735 correspond à la date à laquelle les Baoulés en général commençaient à se déplacer et à conquérir d'autres territoires. Si nous nous basons sur ces affirmations on pourrait dire que l'occupation de l'espace situé au confluent des deux Bandama par les Yôwlê (de souche Alanguira),

1- François Kouame KOUAKOU, chef du village, entretien public réalisé, le 25/01/2020, à Dialè Tem. Cit.
2- Seraphin Yao N'GUESSAN, entretien réalisé à Dialè, le 29/01/2020

s'est fait progressivement quelques années après 1735 en tenant compte de l'année à laquelle ce peuple a quitté Agba Onglessou ainsi que de la durée du déplacement des différents sous-groupes de ce peuple.
On peut ajouter cinq ou même dix année à cette date (1735). Ainsi on pourrait émettre comme hypothèse l'année 1740 comme l'année à laquelle s'achève la migration des Yôwlê-Alanguira sur le territoire situé au confluent des deux Bandaman.

De toutes ces différentes thèses, nous retenons que les Yôwlê, sous-groupe Alanguira font partie de la première vague de migration qui est celle des Alanguira. Quelques années après leur installation à Agba Onglessou le premier village des Alanguira, les Yôwlê (léti), poussés par les conflits internes dus à la surpopulation et le souci de se procurer de bonnes terres ainsi que des zones aurifères, quittèrent ce village pour se déferler sur le territoire situé entre les Bandama jadis occupé par les Yonin-Yonin ou Namanlé.
Hormis les Léti, plusieurs sous-groupes Famafouè ont occupés le pays Yôwlê.

2. LA MISE EN PLACE DES FAMAFOUÈ 1740-1765

Plusieurs familles se sont installées dans le yôwlê-Nord pour deux raisons. D'abord elles étaient à la recherche des terres fertiles et de l'or ensuite elles étaient à la recherche des forêts pour cacher leur fétiche dénommé Kalé. V. K. Gooré (2024, p. 94)

2.1 Les sous-groupes famafouè

Le peuplement Famafouê est composé de plusieurs sous-groupes notamment les Léti, les assakla, les Ananbloua, Bénou, Abouakro, kpogbo, Adjéblénou, Bopri.

- Les **Léti** sont la première famille des Baoulé-Alanguira à s'installer vers la première moitié du XVIIIème siècle (1740) à Bouaflé, elle fut rejointe plus tard par quelques familles Alanguira citées ci-dessus. Les Léti, conduits par le patriarche konan s'installent dans le yôwlê-Nord vers 1743 à cinq cent mètre du village actuel de Koubi.
Le mot Léti est le dérivé du groupe de mots « yé ho lê titi » qui signifie nous sommes ici depuis très longtemps[3].
Nous signalons au passage que la terre qui s'étend de Bouaflé (sur la route des villages du Yôwlê-Nord) jusqu'à Koubi appartient à la famille ''***Léti"***c'est cette famille qui a cédée certaines portions de terre à la famille Konan, Mlan, N'Gondo et N'Gbê. La famille Léti est propriétaire de la quasi -totalité des terres du Yôwlê-Nord. C'est cette famille qui fait la libation de ces terres pendant des cérémonies de grandes envergures[4]

- Les familles **Anabloua** et **Abouakro** se sont installées dans le yôwlê-Nord quelques années après les Léti vers 1759. Les familles **Anabloua** et **Abouakro** s'installèrent au Sud des villages Bokassou et Kami.

-Les **Adjéblénou** sous la conduite du patriarche Adjéblé Kouakou s'installent dans la même année que les Ananbloua au Nord du village Ouazanou.

- Les familles **Assakla** et **Bopri** quant à elles s'installent au pied du mont yôwlê au Sud du village Bokassou vers 1760. Elles créèrent la même année le village Kami.

3- Jean-Pierre Kouamé KOFFI, chef de la famille Léti, entretien public sur les Assanvouè le 29/01/2019 à Koubi
4- Julien Kouakou KONAN, chef de village, entretien public à Koubi le 25/01/2019

- Quant aux familles **Kpongbo** et **Bénou** elles se sont séparées des familles **Anabloua** et **Abouakro** vers les années 1765 pour s'installer au Sud de Dialè à la recherche de l'or et de terres fertiles. Territoire qui sera plus tard occupé par les Atoumbénéfouè sous-groupe des Baoulé-Assabou.

2.2 La création des villages Koubi et Dialè

Les villages Koubi et Dialè sont les premiers villages fondés dans le yôwlê-Nord par les Famafouè.

- La création de Koubi

Koubi a été fondé vers 1745 par les Atombénéfouè et les Famafouè ces deux groupes Baoulé se sont installés dans le pays Yôwlê au XVIIIème siècle. C'est le regroupement de plusieurs villages ou de plusieurs familles.

Le fondateur est un Baoulé Atombénéfouè nommé Amouan Konan originaire de N'Dènou, village Atombénéfouè. Amouan Konan est fils de Plidjo Amouan et d'une femme du village N'Dènou. Parti de N'Dènou, à la recherche de bonne terre, il s'est installé à quelques kilomètres de l'actuel village de Koubi. Pendant qu'Amouan Konan venait s'installer sur ce territoire, les ''Léti'' sous- groupe des Famafouè (Baoulé-Alanguira) étaient déjà installés à 500 mètres de son village. Nous rappelons qu'au départ ce sous-groupe Baoulé Alanguira était jadis installé à Bouaflé. Les léti étaient très attaché à leur fétiche « kalé » (masque puisant), ils ne voulaient pas que l'homme blanc leur arrache ce fétiche. C'est dans le souci de préserver ce patrimoine culturel que les léti, se sont installés dans le Yôwlê-Nord avec les Atombénéfouè (Baoulé-Assabou)[5] . V. K. Gooré (2024, p. 70)

Koubi est donc le rassemblement de plusieurs campements ou familles qui sont : Konan ossou, qui a pour chef de famille Dja Konan, N'Gbê ossou avec à sa tête le patriarche Mantakima Baki, Gondo Ossou qui a pour chef Gnamien Kouadio, Mlan ossou dirigé par Bablou Amoin, et la famille léti avec à sa tête le patriarche Nana Kouamé Aby. V. K. Gooré (2024, p. 69)

Toutes ces familles étaient des campements situés sur des territoires différents. C'est pendant la colonisation précisément en 1916 que les Blancs ont décidé de regrouper tous ces campements pour former un gros village, mais c'est sur le territoire que se trouvait la famille konan que toutes les autres familles créent le village Koubi. H. Gadou, (1992, p.5)

Que signifie Koubi ?

> Selon Kouakou Konan julien, koubi signifie, celui qui s'installe dans ce village aura toujours de la nourriture, autrement dit Koubi signifie que celui qui visite ce village sera toujours rassasié. Selon cet informateur, quand le patriarche Amouan Konan à découvert cette terre fertile, propice à l'agriculture et drainée par de nombreux cours d'eaux. Il dit certainement que cette terre est propice à toute sorte de culture, et donc toute personne qui la mettra en valeur ne manquera pas de nourriture[6].

Cette affirmation de Kouakou Konan Julien est vérifiée par le fait qu'on trouve des vivres en grande quantité et la quasi-totalité de la région est alimentée par les produits vivriers de cette contrée.

Selon le patriarche Kouamé Jean-Pierre, le mot Léti est un mot Baoulé qui signifie « yé ho lê titi » nous sommes ici depuis très longtemps. Après Koubi, c'est le tour de Dialè.

5- Jean-Pierre Kouamé KOFFI, chef de la famille Léti, entretien public sur les Assanvouè le 29/01/2019 à Koubi
6- Julien Kouakou KONAN, chef de village, entretien public à Koubi le 25/01/2019

Koubi est limité au Nord par les villages Kami et Bokassou, au Sud par les villages Ayaou Kpakpabo et Djakôhou, à l'Est par les villages Simmimbo et Gbégbéssou et à l'Ouest par le village Dialè. C'est la famille Konan qui fut la première à occuper le site de Koubi ; c'est pourquoi c'est-elle qui fait la libation de la terre de Koubi. À cet effet, les chefs de terre qui se sont succédé depuis 1743 jusqu'en 2018 sont: Boni Yéni, Yéni Yobouet, Bodo Kouassi, Yéni Kouadio, N'djandou, Yéni Kouakou Lêkê, Konan N'Dri Bobi, N'Dri Konan Alphonse etc.

Selon, Kouadio Kouadio Pascal, la famille Bénou a migré sur le territoire Ayaou. Il ajoute que Bénou est un village fait partie désormais de la sous-préfecture de Boblénou. Quant à lui, la famille Kpongbo fut assimilée aux Atoumbénéfouè sous-groupe baoulé Assabou qui s'est établie en pays Yôwlê après les Famafouè[7].

- Création de Dialè

Situé dans le Yôwlê-Nord, Dialè est limité au nord par les villages Bokassou et Kami au Sud par les villages Ayaou (Kpakpabo et Atosé), à l'Est par Koubi et simmimbo et enfin à l'Ouest par le village N'Dènou. V. K. Gooré, (2024, p. 71)

Dialè est fondé par la famille Anabloua, c'est vers 1762 que Kouakou Koffi, un patriarche Anambloua fonde Dialè. Il est le fils de Kouadio Kouakou et d'une femme Anambloua dont les informateurs ignorent son nom.

Selon le patriarche Konan Kouassi David[8], Kouakou Koffi fondateur de Dialè a eu plusieurs enfants qui sont : Kouadio Koffi Abel, Kouadio Kouadio Claude et Yao N'Dri Montaigne etc.

Dialè est composé de trois grandes familles qui sont : Abouakro (famille fondatrice de Dialè), Dialè et Brèbo. Les différents chefs de familles sont : Kouadio Kouassi (Abouakro), N'Guessan Allah Augustin (Dialè), Kouakou Kouamé François (Blèbo).

Dialè a pour chef de terre, le patriarche Konan Kouassi David.

- Les villages Famafouè et leurs habitants

De Koubi et Dialè, plusieurs autres villages furent créés dans le yôwlê-Nord par les Famafouè et par les Atoumbénéfouè. La raison de la création de ces villages était la recherche des terres fertiles et de l'or. Voici la liste des villages créés par les Famafouè ou baoulé-Alanguira[9].

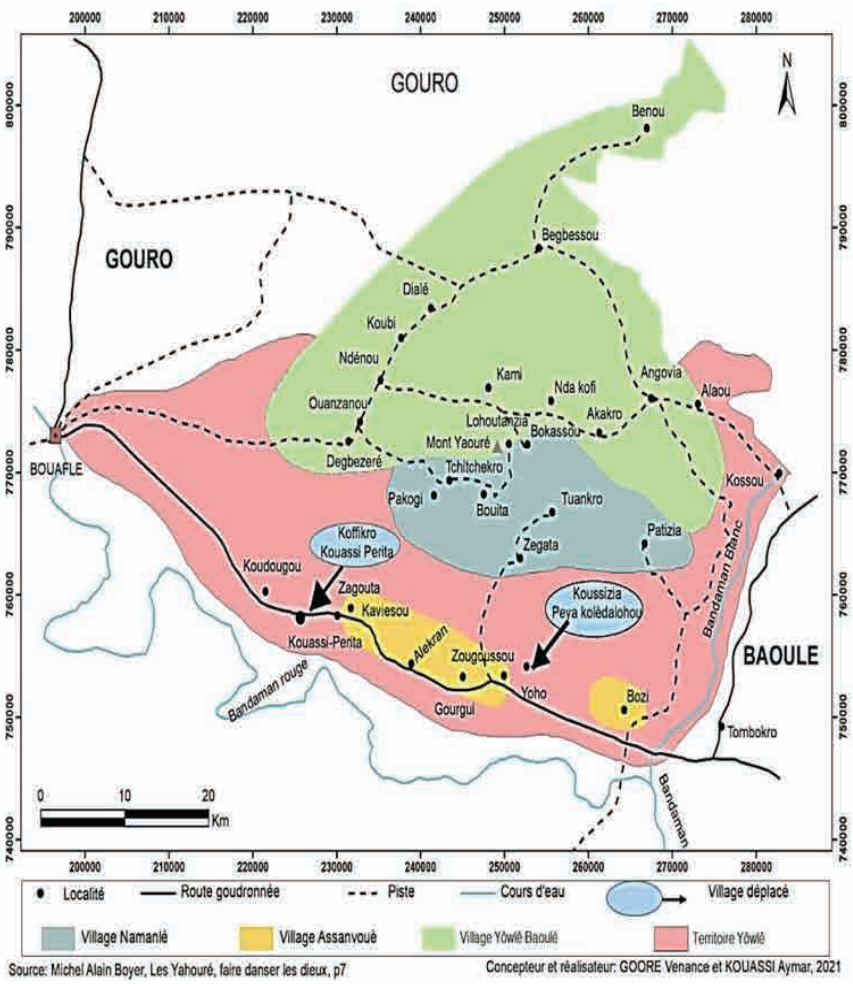
Tableau I : Les villages des Baoulé-Alanguira

7- Pascal Kouadio KOUADIO, chef de village entretien public réalisé à Gbégbéssou le 23/01/2017, Tem. Cit
8- David Konan KOUASSI, entretien public réalisé à Dialè le 25/01/2019, Tem. Cit.
9- Pascal Kouadio KOUADIO, chef de village entretien public réalisé à Gbégbéssou le 23/01/2017, Tem. Cit

Les noms des villages	Population résidente		
	Hommes	Femmes	Total
BENOU	945	839	1784
BOPRI	440	374	814
DIALÈ	523	401	924
DÉGBÉZRÉ	832	570	1402
KAMI	398	361	759
KOUBI	197	203	400
TOTAUX	3285	2724	6009

Source : Archives Nationales de Côte d'Ivoire série 1EE140 : Rapport mensuel du poste de Kikiékro 1912

Carte 1 : La région yôwlê



Toutes ces familles citées en amont ont entretenues de bonnes relations avec les Namanlé, propriétaires de terre.

2.3 Les relations entre les Famafouè et les Namanlé

Les Famafouè effectuaient des échanges culturels avec les Namanlé. Dans le domaine social, ceux-ci ont amené de profonds bouleversements dans la vie des Namanlé. On le sait, les Famafouè comme les autres Baoulés, étaient dans leur pays d'origine des agriculteurs, des guerriers, des orpailleurs. Ils cherchèrent dès le début dans leur nouveau pays, après une période d'adaptation, à poursuivre leurs activités et à y faire participer ceux qu'ils avaient assujettis. Sous leur influence, les Namanlé adoptèrent l'or comme principale monnaie d'échange et comme objet d'accumulation de richesse. De même, le mariage entre les Baoule du pays Yôwlê (les Famafouè et les Atoumbénéfouè) et les Namanlé permet à ces derniers de parler à la foi le Baoulé et le Yôwlê. V. K. Gooré, (2024, p. 70) D'un autre côté, l'artisanat sous toutes ses formes surtout la vannerie, la sculpture et le travail du fer étaient extrêmement développés chez les autochtones Namanlé. À leur école, les Famafouè développèrent cet aspect de la vie économique qui atteignit un degré important à la fin du XVIIIe siècle.

Après la mise en place des Famafouè, il fallait donc mettre sur pied des organes pouvant régir la société.

3 L'ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE ET RELIGIEUSE DES FAMAFOUÈ À PARTIR DE 1765

Après leur installation définitive sur le territoire yôwlê vers 1765, les Famafouè communément appelés les Yôwlê-baoulé sont assimilables aux autres groupes Baoulé. Ils vont mettre en place une bonne organisation politique culturelle et religieuse qui leurs permettent de bien gérer leur territoire. Cette organisation est la même chez les Baoulé.

3.1 L'organisation sociopolitique des Famafouè

L'organisation socio-politique des Yôwlê-Baoulé est composée d'une structure politique et sociale bien hiérarchisée.

- Les petites familles Yôwlê-Baoulé (*Awlo*)

Avant que le pays ne tombe sous la domination française en tant qu'unité administrative coloniale, le monde Baoulé tel que nous le connaissons aujourd'hui comprenait un seul État et royaume qui était entièrement indépendant.

La famille réduite ou le « *Awlo* », en son sens plus concret, désigne la cour élémentaire, c'est-à-dire un espace délimité par des bâtiments à usage d'habitation ou à usage domestique où vivent un ou plusieurs ménages et des dépendants. A. Y. K. KOFFI, (2022, p.144)

La famille réduite comprend: l'époux, chef de famille, l'épouse ou les épouses, les enfants de l'époux et des épouses, les esclaves achetés par l'époux ou qu'il a acquis par héritage ou qu'il a pris à la guerre, ses neveux célibataires, ses sœurs, ses nièces et cousins non mariés. Les esclaves appartenant à l'épouse ou à l'une des épouses achetées par l'épouse ou reçus en cadeau ou légués en héritage. Les enfants nés de l'époux et d'une femme esclave, Les enfants nés dans la maison ou

ailleurs de deux esclaves ; ces deux esclaves appartiennent soit à l'époux, soit à une épouse, soit l'un à l'époux et l'autre à l'épouse. L'on comptait aussi les vieilles femmes veuves hors d'âge de se marier et qui étaient en parentés ou en alliance avec le père. Il y avait également les esclaves achetés, acquis par héritage ou pris à la guerre par l'époux et les esclaves appartenant à l'épouse ou à l'une des épouses, achetés, reçus en cadeau ou légués en héritage. À ceux-ci, il faut ajouter les enfants nés de l'époux et d'une femme esclave et les enfants de deux esclaves. La famille réduite était dirigée par un chef, le « *Awlo Kpin* »[10].

Plusieurs villages forment un sous-groupe. Il est administré par le chef du village le plus ancien. La plus haute structure politique chez les Yôwlê-Baoulé et chez les Baoulé est le *Nvlé*. Le *Nvlé* est une structure politique et territoriale autonome qui s'appuie sur un siège ancestral. Pour Anderson Koffi, le réseau dense des formations politiques périphériques et autonomes notamment le *Nvlé* constitue l'originalité de la structure politique Baoulé dont la centralisation étatique relève d'une pluralité des centres de pouvoir. À la tête du *Nvlé,* se trouve le chef du village qui possède le siège ancestral. B. N. Kouamé, (2015, p. 64)

Dans la société Famafouè ou Yôwlê-Baoulé, les fonctions du chef sont héréditaires et viagères. En effet, le chef de village règle les litiges qui surviennent entre ses administrés. Il est assisté de notables.

Au niveau du village, les fonctions politiques et judiciaires sont exercées conjointement par le chef du village ou *kloh kpingbin* et le conseil des notables. Le chef du village cumule presque toujours la fonction de l'un des *Awlo* ou *Awlobo* de l'agglomération qu'il gouverne.

Selon Kouamé Jean Pierre, le chef peut accéder à ce poste de la manière suivante : il a fondé lui-même un hameau de culture et obtenu du chef de son village d'origine son émancipation dont les rites consacrés à la terre ou *Assiè* constituent le symbole, ou bien il est parvenu par héritage.[11]

Les attributions et les prérogatives du chef de village sont de même nature que celles du chef de *Kpoanfouê*[12] ou porte canne, spécialiste des problèmes juridiques, par le *nouanoudifouê*[13] ou porte-l'Awlo, mais elles s'exercent à un niveau supérieur. Il est aidé dans l'exécution de ces taches par la parole et par le *Gbanflin kpingbin*[14], chef des jeunes.

Quant aux chefs de sous-groupe et de groupe, ils semblent jouer un rôle effacé par celui du chef de village. Car, la plupart des litiges se règlent devant le chef de village. Cependant, il tranche en dernier ressort les contentieux qui n'ont pu être réglés à l'échelle du village. « Pour régler les litiges et juger les délits, il existe des tribunaux traditionnels. Ainsi, l'on dispose, selon la gravité des faits, de différents conseils : d'abord, l'on a le Conseil de famille qui se charge des délits commis par les membres de la famille, le Conseil de village qui s'occupe des délits par un habitant au préjudice d'un autre et le Conseil du groupe qui règle les différends entre les familles des villages du sous-groupe ».[15]

11- Jean- Pierre Koffi KOUAME entretien réalisé à Koubi, le mardi 26 septembre 2018, Tem.Cit.

12 Le kpoanfouê est le spécialiste des problèmes juridiques qui peuvent se poser non seulement au sein du village, mais entre le village et l'extérieur. Il assume les fonctions de juge. Le chef de village se contente le plus souvent d'entériner les sentences que son porte canne a rendues. Il n'intervient qu'en dernier ressort, lorsque son assistant ne parvient pas à trouver une solution satisfaisante à un conflit entre deux plaideurs.

13- Le nouanoudifouê joue théoriquement un rôle neutre, quoiqu'indispensable dans la vie politique traditionnelle. En fait, il lui appartient d'avoir une influence considérable tant sur le chef qu'il représente que sur le reste de la population. Dans le système politique importé dans la région de Bouaké par les Akan, chef quel que soit son rang, ne peut communiquer avec ses administrés et ceux – ci, aussi bien les étrangers, ne peuvent s'adresser à lui en personne. Des deux côtés, les interlocuteurs doivent obligatoirement passer par le canal du nouanoudifouê.

14- Le Gbanflin kpingbin était considéré comme le chef de guerre quand bien même qu'il dirigeait les jeunes. Ces jeunes formaient une sorte de milice prête à intervenir en cas de conflit avec les autres villages. Dans ce cas, le chef des jeunes devenait le safougnrin ou chef de guerre. Il était chargé d'exécuter les ordres du conseil et de faire régner l'ordre. Il était un jeune ou plus fréquemment un homme adulte choisi pour sa force physique et son courage.

15- Jean- Pierre Koffi KOUAME entretien réalisé à Koubi, le mardi 26 septembre 2018, Tem.Cit.

- Les nobles au sommet

Aujourd'hui, chaque chef de village se fait appelé roi. Il se pare d'or et de vêtements somptueux pour discuter des préséances. Mais parmi tous ces rois, les funérailles, les fêtes traditionnelles ou modernes les rassemblent sur pied d'égalité, certains sont plus « rois » que les autres. Car, la royauté ici se confère par la naissance et l'histoire : ce sont les chefs historiques de l'exode, les membres du clan, puis leurs descendants en ligne utérine qui sont rois. Les symboles de l'autorité comme le siège les sabres, les cannes et les chasse-mouches sont façonnés par les artistes les plus réputés et conservés avec soin. Ils sont exhibés lors des audiences, des grandes cérémonies et des funérailles royales. Le *Klinh Kpli* et l'*Atoungblan* servent à transmettre des ordres et des informations, à diffuser l'idéologie royale. Les généalogies des souverains et grands événements de la vie collective sont, en effet, consignés sous la dictée du roi et ses notables dans des textes qui sont retransmis par les grands tambours » A. Y. K. Koffi, (2022,p.150)

- Les hommes libres et les esclaves

« En pays Yôwlê-Baoulé, il existe plusieurs catégories sociales. Après la lignée des nobles qui dirigent le village, il y a les hommes libres qui constituent la classe des paysans, des agriculteurs, des artisans. Ils sont au milieu de l'échelle et constituent une classe importante chez les Famafouè (Yôwlê-Baoulé). C'est la classe productrice. Les paysans et les agriculteurs sont à la base de la production vivrière. Ils fournissent de la nourriture au grenier du village. Les artisans sont les producteurs de pagnes, de canaris, de la vannerie, des pots.». [16]

Au bas de l'échelle, nous avons les esclaves, ceux-ci sont privés de leur liberté. Ils travaillent pour leurs maîtres et vivent chez ces derniers.

Hormis la structures sociopolitique, la religion Famafouè et pyramidale.

3.3 L'organisation religieuse des Famafouè ou yôwlê-baoulé

Le panthéon akan est riche, structuré et bien hiérarchisé. Il comprend : Dieu tout puissant ou Nyamien, les ancêtres ou et les divinités secondaires (les esprits des defunts et les genies).

3. 3.1 Le Dieu suprême ou Nyamien

Tout le monde reconnaît l'existence d'un Dieu suprême, transcendant et tout puissant nommé en Yôwlê-Baoulé "Nyamien" comme chez les baoulé en générale. C'est le générateur, le dispensateur et le conservateur de la force vitale. C'est lui qui a créé les autres divinités (dieux), les hommes, les animaux et toutes les choses qui existent dans l'univers. Même la terre qui est une très grande divinité doit se soumettre à Dieu, ("Nyamien"). Etant au-dessus de tous, Dieu habite au ciel, par-delà les nuages d'où il agit par l'intermédiaire des autres divinités y compris les ancêtres. Les hommes ne l'adorent pas directement, tellement il est puissant. Ils passent donc par l'intermédiaire des ancêtres pour l'adorer et pour lui présenter leurs doléances.

Ce Dieu suprême symbolise la bonté et la pureté. Il bénit le travail des gens humbles et maudit celui des malhonnêtes. Il punit les malfaiteurs et récompense les bienfaiteurs. Toutes les divinités adorent Dieu et par la voix de leurs prêtres, elles lui chantent des louanges de subordination. E. A.YAO, (1984, p. 55)

16- Pascal Kouadio KOUADIO, chef de village, entretien public réalisé à Gbégbéssou le 23/01/2017, Tem. Cit

3.3.2 Les divinités secondaires

Les autres divinités se composent d'ancêtres (esprits des défunts), d'êtres surnaturels (génies) et de plusieurs esprits qui prennent la forme d'un animal, d'un végétal ou même d'un minéral pour apparaître aux hommes.

- Les ancêtres

Les ancêtres habitent le royaume des morts d'où ils veillent sur les vivants. En retour ceux-ci ont le devoir de leur adresser régulièrement des prières et de leur présenter des offrandes. La libation de vin de palme ou de raphia ne manque jamais à ces occasions. On immole aussi des animaux allant du poulet au bœuf selon l'importance de la cérémonie. Ce culte qui a pour ministre le chef de famille, demeure très vivant chez tous. Il assure la prospérité du groupe, à travers ce culte. Les vivants bénéficient de la protection des morts. Enfin ce culte maintient l'harmonie nécessaire entre la communauté des morts et celle des vivants. Car les ancêtres sont des "vivants" passés seulement de ce monde dans un autre.

Dans le monde de l'au-delà, ils sont devenus invisibles et intangibles ce qui leur donne la valeur des divinités. En plus, le trait le plus saillant de ces ancêtres est qu'ils inspirent la crainte. Pour cela, les vivants évitent par tous les moyens de les offenser. Pour s'assurer de leur bonne volonté, les vivants ont recours à des opérations propitiatoires à des dates précises. Ce culte est indispensable à la famille parce que celui qui néglige de satisfaire les ancêtres les offense, ce qui peut apporter malheur (maladie, famine ... etc.) aux vivants. E. A.YAO, (1984, p. 55)

Il faut signaler que tous les ancêtres ne sont pas sur un pied d'égalité. Il existe une hiérarchie entre eux. Chaque vivant joue donc son rôle selon son lien de parenté avec les ancêtres et son rang dans la société. De même que sur la terre il existe plusieurs catégories d'hommes, de même parmi les ancêtres. On remarque ceux des chefs régnants (les ancêtres publics) qui veillent sur le bien-être de tous et ceux des hommes ordinaires parmi lesquels on distingue les ancêtres personnels et familiaux. Un enfant mort ne devient jamais un ancêtre car celui-ci doit être toujours un homme mûr qui de son vivant, avait fait du bien sur la terre.

A cet effet, tout le monde croit que l'homme impur, une fois mort, son âme ne rejoint pas les ancêtres mais qu'elle erre sur la terre cherchant un autre corps pour y habiter. Nous concluons ce passage sur les ancêtres en disant qu'ils restent toujours en relation avec les vivants. Ils possèdent une puissance surhumaine et exercent une grande influence sur les circonstances de la vie terrestre. E. A.YAO, (1984, p. 60)

- Les êtres surnaturels (les génies)

Les êtres surnaturels (génies) et les autres esprits agissent aussi sur les vivants qui ne peuvent point négliger leur existence. Les génies guident les humains et les protègent lorsque ceux-ci portent des amulettes. Les esprits habitent un peu partout dans les forêts, la mer, les montagnes, les rivières etc. ils ne font pas l'objet d'un culte particulier. Ils servent parfois d'intermédiaires entre Dieu et les humains. Les génies, résident dans des choses bien déterminées comme les montagnes, les fleuves, les rivières, les arbres etc.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, nous retenons que les Famafouè, sous-groupe des Baoulé-Alanguira immigrent en Côte d'Ivoire après la défaite du Denkyira face à l'Ashanti à la bataille de Féyassé en 1701. Après l'installation des Alanguira au Centre de la Côte d'Ivoire à Agba Ongblssou leur premier village vers la première moitié du XVIIIè siècle, ils décident d'annexer les territoires environnants et de conquérir de nouveaux territoires. C'est à juste titre que les Famafouè, conduits par la famille Léti migrent à Bouaflé en territoire yôwlê à la recherche de terres fertiles et aurifères entre 1735 et 1740 et plus tard dans le yôwlê-Nord. Ils créent par la suite plusieurs villages dont Koubi et Dialè et entretiennent des relations amicales et commerciales avec les Namanlé, premiers occupants du pays yôwlê. Les Famafouè une fois dans le pays yôwlê, précisément dans le yôwlê-Nord, mettent en place une organisation sociopolitique bien structurée composée de petites familles (Awlo), de grandes familles (Awlo-bo), de familles élargies (Akpassoua), ainsi que de nobles, des hommes libres et les esclaves. A cela s'ajoute une organisation religieuse riche et bien hiérarchisée qui comprend le Dieu tout puissant créateur des cieux et la terre appelé Nyamien, les ancêtres et les génies.

Cependant, les Famafouè seraient les seuls sous-groupes Baoulé à s'installer en pays yôwlê ?

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

A- SOURCES ORALES

Numéros	Nom, Prénoms, Date et lieu de Naissance de l'informateur	Fonction	Date et lieu D'entretien	Thèmes abordés
1	Koffi Aimé Né vers 1969 à Koubi	Cultivateur, Fils du village, Planteur	29/01/2019 à Koubi	Les différents sous-groupes Famafouè qui se sont déferlés dans le Yôwlê
2	Koffi Kouamé Jean-Pierre Né vers 1943 à Koubi	Chef de la famille Léti, Chef de terre Planteur	29/01/2019 à Koubi	-L'organisation socio-politique des Famafouè
3	Koffi N'Guessan Né vers 1949 à Koubi	Notable, planteur	29/01/2019 à Koubi	Les raisons de la migration des Famafouè
4	Kouadio Kouadio Pascal Né le 01/01/1943 à Gbégbéssou	Chef du village de Gbégbéssou	23/01/2017 à Gbégbéssou	De la migration des différents sous-groupes Baoulé (Yôwlê -Baoulé) à leur installation sur le territoire Namanlé dans le Yôwlê
5	Konan Kouamé Gilbert, Né le 01/01/1983 à Koubi	Notable, Planteur	29/01/2019 à Koubi	-Le fondateur du village Koubi -Les activités génératrices de revenu à Koubi
6	Kouassi Kouadio Christophe, Né le 10/03/1970 à Dialè	Président des jeunes de Dialè , planteur	25/01/2019 à Dialè	-Les grandes familles de Dialè - L'organisation politique des Yôwlê -Baoulé - L'origine des Yôwlê -Baoulé
7	Kouassi Konan David	Notable, plateur	25/01/2019 à Dialè	-Les différentes familles de Dialè

B- BIBLIOGRAPIE

ALLOU Kouamé René, 2002, *Histoire des peuples de civilisation Akan des origines à 1874*, Université de Cocody, Thèse pour le Doctorat d'Etat, 3 tomes, 1515 p.

GADOU Henri, 1992, *Quelques aspects des processus phonologiques et morphologiques et énonciatifs de la langue yaouré,* doctorat d'état ès lettres et sciences humaines, Université Paris VII, 662p

GOORE Kouamé Venance, 2024, *Les Yôwlê : histoire d'une minorité ethnique au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire 1735-1950*, 386 p

KOFFI Yao Kan Anderson, 2022, *L'histoire d'un sous-groupe Baoulé, les Saafouè de N'djebonouan : 1718-1960,* Thèse unique de doctorat, Université Alassane Ouattara, 427p.

KOUADIO Kouakou Didié, 2015, *Le Baoulé-sud face à la colonisation française de 1893 à 1960,* Thèse de Doctorat unique d'histoire contemporaine, Université Alassane Ouattara de Bouaké, 476 p.

KOUAME N'Guessan Bernard, 2015, *Les mutations socio-économiques dans l'espace-Nord du Baoulé de 1850 à 1980*, thèse de doctorat unique d'histoire contemporaine, Université Alassane Ouattara de Bouaké, 661p.

MINISTERE DU PLAN ET DE DEVELOPEMENT, 1961, *le peuplement, étude régionale de Bouaké,* tome 1, 247p

YAO Aman Elisabeth, 1984, *Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours,* Thèse de doctorat en Sociologie, Université Nationale de Côte d'Ivoire, Abidjan, 324 p.



PASRES Editions
ISBN : 979-10-93066